



République et canton de Genève

Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **16 septembre 2024**, le Conseil municipal de Presinge a pris la décision suivante :

Délibération N°49/2024

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 45'000.- F destiné l'étude de faisabilité d'un PLQ sur la parcelle no 2130, située à la route de Presinge

Le conseil municipal décide par 5 oui, 2 non, 3 abstentions,

1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de **45'000.- F** destiné à l'étude de faisabilité d'un PLQ sur la parcelle N0 2130, située à la route de Presinge.
2. De comptabiliser ce montant dans le compte de fonctionnement 2024 sur le compte 7900.00.31310.00.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire la fortune nette.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mardi de 8h à 10h00, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 04.11.2024
Presinge, le 25 septembre 2024

.....